

## INDICATEUR

Nombre de sites « prioritaires » à préserver du point de vue de la biodiversité

## OBJECTIF

2020 : préserver et augmenter les sites prioritaires pour la flore

## RESULTAT 2010-2018

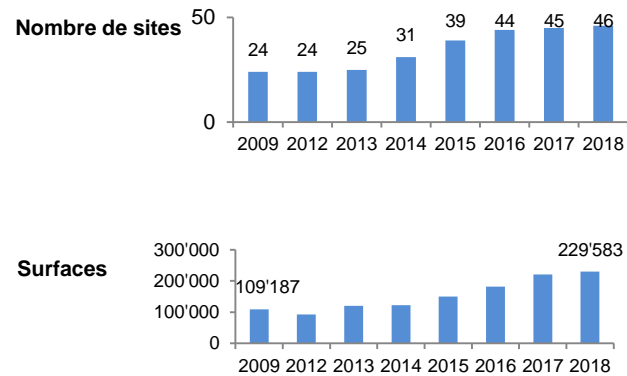
46 sites  
(+1 site, +4 % de surface)

## EVALUATION



Le mur de la Treille, gagnant du Concours suisse « Murs urbains et biodiversité », est riche de 149 espèces de lichens, mousses, animaux et plantes

Tendance : en progression



## QUE FAIT LA VILLE ?

Dès le 18<sup>ème</sup> siècle s'affirme à Genève un esprit naturaliste influencé par Rousseau et les grands botanistes locaux comme de Candolle et Boissier. Cet intérêt a permis de constituer la 6<sup>ème</sup> collection mondiale d'échantillons d'herbiers et l'une des 3 plus importantes bibliothèques botaniques. Aujourd'hui, les Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève inventorient les espèces menacées et les sauvegardent. La banque de graines, les cultures ex-situ et les actions concrètes sur le terrain participent à cet effort. En 2011, la Ville a reçu le premier prix du concours « murs urbains et biodiversité ».

**Bien que les surfaces « naturelles » soient plutôt rares, la Ville présente paradoxalement une biodiversité assez élevée, notamment grâce à l'abondance de ses parcs et aux pénétrantes vertes de l'Arve et du Rhône.**

La Ville abrite de nombreuses espèces végétales spontanées et menacées à des degrés divers dans une grande variété de milieux (forêts, bosquets, gazons, lisières, milieux rudéraux et ourlets, pavements et vieux murs). En Ville de Genève, l'importance de relier entre eux les espaces végétalisés est primordiale pour la survie des espèces.

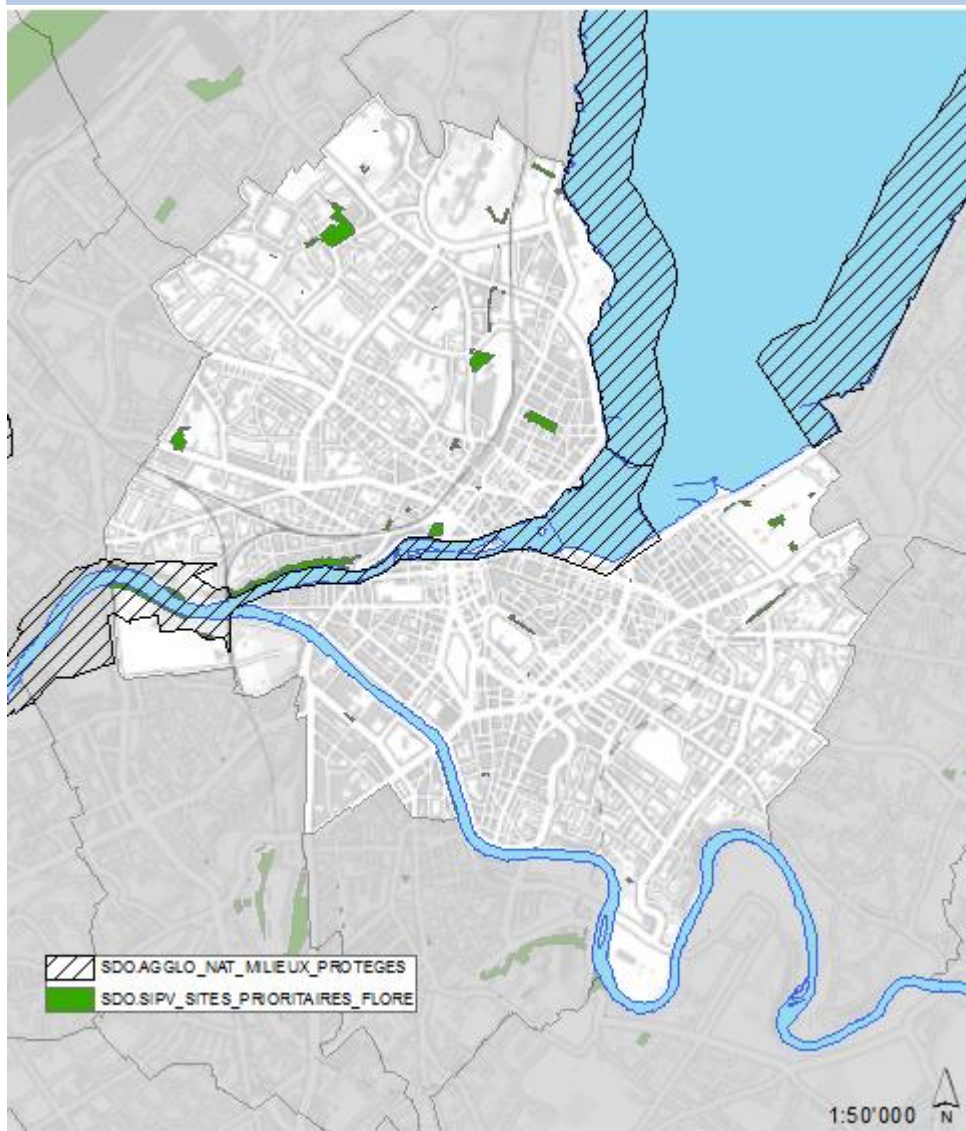
Le plan directeur communal fixe comme priorité le développement des espaces naturels et des biotopes de qualité, en réseau, pour augmenter la biodiversité.

En 2012, le Canton de Genève a voté une loi très innovante en faveur de la préservation de la biodiversité, avec un volet particulier intitulé « Nature en ville ». Un environnement diversifié et naturel est perçu par la population comme un facteur de bien-être.

**En 2018, l'objectif est atteint puisque depuis 2009 le nombre de sites prioritaires pour la flore a augmenté. Un nouveau site a été créé en 2018 suite aux inventaires sur le futur parc de la Forêt.**

Cette progression depuis 2010 s'explique notamment par l'augmentation du nombre de prospections en ville grâce au programme « surveillance de la flore et des milieux naturels du canton de Genève et « Nature en Ville ». Elle ne traduit qu'imparfaitement le reflet de l'amélioration de la gestion des espaces urbains en faveur de la flore. Fin 2018, le nombre d'espèces menacées, hors espèces aquatiques, est de 49 et le nombre d'espèces prioritaires de 34. Il y a 23 taxons menacés à l'échelle nationale.

## LOCALISATION DES SITES PRIORITAIRES POUR LA FLORE EN 2018



## PERSPECTIVES

Pour améliorer ses connaissances et la fiabilité du suivi de l'évolution de la biodiversité en milieu urbain, des inventaires sont menés sur des sites et des organismes-cibles dans le cadre du projet stratégique « Genève ville durable - objectif 5 » et du projet « surveillance de la flore et des milieux naturels du canton de Genève ». Lorsque les inventaires permettent d'identifier des sites et milieux remarquables où sont implantées des espèces à protéger, des plans d'action sont rédigés pour assurer leur conservation et transmettre des recommandations en matière d'entretien des espaces concernés, qui se traduisent par des plans de gestion.

Le Service des espaces verts de la Ville met en place de nouveaux principes d'entretien dits de « gestion différenciée » des espaces dont il a la charge. Cette nouvelle méthode consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins. La gestion différenciée proposera par exemple que certains espaces moins fréquentés, aux sols plus fragiles, ou écologiquement précieux, soient fauchés ou pâturés par des moutons afin d'y conserver des « refuges » pour la biodiversité et une plus grande diversité de paysages, alors que d'autres seront intensivement tondus en raison de leur fréquentation. La lutte contre les espèces exotiques envahissantes est aussi prise en compte dans cette gestion : cela concerne notamment les renouées, les buddleias, les robiniers faux acacias.

De nombreuses actions de sensibilisation sont aussi organisées pour le public, notamment par le biais de la publication « Flore en ville » ainsi que de la nouvelle série « La nature urbaine en poche » avec un premier numéro dédié aux murs sanctuaires de la Ville.

### POUR EN SAVOIR PLUS

**Date de publication :** Juin 2019

**Sources :** Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Direction générale de la nature et du paysage du canton de Genève, « Lambelet-Haueter, C., C. Schneider et B. von Arx (2011), Conservation des plantes vasculaires du canton de Genève : espèces et sites prioritaires. Publication hors-série n°12. CJB », « Flore en Ville ».

[http://www.ville-ge.ch/cjb/conservation\\_activites\\_flore\\_ge.php](http://www.ville-ge.ch/cjb/conservation_activites_flore_ge.php)

**Contact :** Service d'urbanisme (Ville de Genève)

**Email :** [monitoring@ville-ge.ch](mailto:monitoring@ville-ge.ch)

**[www.ville-geneve.ch/monitoring](http://www.ville-geneve.ch/monitoring)**

**Liens :** CJB, DGNP, [http://www.ville-ge.ch/cjb/conservation\\_activites\\_geneve\\_ville\\_durable.php](http://www.ville-ge.ch/cjb/conservation_activites_geneve_ville_durable.php)  
« Flore en ville » [Lien vers la publication](#)